

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 114 (2011)

Artikel: Sites de nidification du martinet noir (Apus apus) à Porrentruy
Autor: Eichenberger, Fanny
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684615>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sites de nidification du martinet noir (*Apus apus*) à Porrentruy

Fanny Eichenberger

Ce travail, réalisé en 2010, consiste à recenser les différents sites de nidification des martinets noirs sur les bâtiments du Lycée cantonal et de la tour du Séminaire de Porrentruy (JU). Au total, quarante emplacements de nids ont été localisés: quinze se situent dans les nichoirs des façades ouest et sud de l'aile centrale des bâtiments du Lycée et vingt-cinq autres dans des anfractuosités «naturelles» des murs de la tour du Séminaire.

Introduction

Motivations

Dans nos régions, les oiseaux sont plutôt fréquents ; il n'est pas rare d'en voir passer au-dessus de nos têtes. Malheureusement, nous avons souvent tendance à les oublier et même à les négliger. Le martinet noir *Apus apus* est un animal fascinant, réputé principalement pour sa vitesse, son habilité et ses longs vols. J'avais donc envie d'en apprendre davantage à son sujet, de découvrir quelques-unes de ses habitudes, de ses préférences et de ses particularités. C'est pour cette raison que je me suis engagée, en premier lieu, à lui consacrer un peu de mon temps afin de l'observer véritablement d'un œil plus attentif et appliqué que d'ordinaire.

De plus, le travail pratique servant de base à mon étude est agréable à effectuer puisque les observations se réalisent en plein air.

Vivant à Porrentruy, j'ai la chance d'habiter à proximité de la tour du Séminaire et des autres bâtiments du Lycée, place Blarer de Wartensee (photo 1), lieux très prisés des martinets noirs. Les conditions d'étude me sont très favorables et c'est aussi une des raisons pour lesquelles j'ai choisi ce travail.

Ce qui m'a définitivement convaincue dans le choix de mon sujet est l'aspect innovant de celui-ci car une telle étude n'avait jamais été menée à terme auparavant.



Photo 1. Le complexe des bâtiments du Lycée cantonal et une partie du jardin botanique de Porrentruy. Les martinets noirs nichent principalement dans les anfractuosités de la tour du Séminaire et dans les quarante-cinq nichoirs installés sur l'aile centrale du Lycée cantonal (Photo: François Guenat).

But

En 1989, une « Action martinets noirs » de la Société des Sciences naturelles du Pays de Porrentruy (SSNPP) a permis l'installation de nichoirs sous le toit de l'aile centrale des bâtiments du Lycée cantonal grâce aux échafaudages mis en place pour des travaux de rénovation (photos 2 à 5). Le but de mon travail de maturité est d'apporter un prolongement à cette action en réalisant un recensement, un état des lieux, vingt et un ans plus tard.

De plus, en 2009-2010, des travaux de transformation sont réalisés aux bâtiments du Séminaire et la tour est restaurée. La colonie de la tour pourrait être affectée par les modifications apportées à cette dernière. Je souhaite, par conséquent, informer les autorités et la population quant aux mesures à prendre pour assurer l'avenir des martinets noirs dans notre région.

Historique

Il existe de nombreuses colonies de martinets noirs à Porrentruy que les ornithologues locaux connaissent bien. Ces oiseaux font partie des visiteurs d'été qui égailent et animent la cité de début mai à août. De nombreux

«vieux» bâtiments de Porrentruy ont conservé des ouvertures favorables, utilisées depuis des décennies ou des siècles, tels que l'ancien Café de l'Ours Blanc, un vieil immeuble de la Rasse, le bâtiment des Forces motrices bernoises, l'Hôtel du Jura, un immeuble en bas de la route de Bure, la maison «Turberg»... Malheureusement, certains sites de nidification ont disparu suite à des rénovations impeccables, réalisées sans le souci de maintenir des cavités pour ces précieux insectivores. Citons la réfection de la tour de l'église Saint-Pierre, de l'église des Jésuites, du Château et de nombreux immeubles en vieille ville. La Société des Sciences naturelles du Pays de Porrentruy (SSNPP) s'est inquiétée de cette diminution progressive des sites potentiels de nidification. En 1991, la SSNPP a participé à «l'Action 700^e» de la Banque Populaire Suisse en présentant son projet «nichoirs pour les martinets noirs à Porrentruy». Les membres de la section ornithologique sont intervenus auprès de la commune, du canton et de plusieurs propriétaires sur divers chantiers de rénovation en obtenant chaque fois une réponse positive. Quelques membres de la section ornithologique de la SSNPP ont pu intervenir sur les échafaudages et poser des nichoirs à martinets. C'est ainsi que plusieurs vénérables bâtiments ont été équipés :

- en avril 1990, sous la toiture de la tour du Coq du Château de Porrentruy (une trentaine de nichoirs),
- en novembre 1990 à l'Inter (vingt-six nichoirs côté est, sud et ouest),
- en mars 1993, sous la toiture de l'immeuble UBS des Prés-de-l'étang, aujourd'hui propriété de la Commune (vingt nichoirs posés avec l'aide des pompiers et de leur camion à nacelle).

Notons que certains propriétaires privés ont également fait poser des nichoirs comme par exemple la douzaine fixée sous la toiture du bâtiment RWB à la route de Fontenais. Concernant plus spécialement le complexe de bâtiments du Lycée cantonal appartenant aujourd'hui au Canton du Jura, objet de mon étude, des informations plus précises sont données ci-dessous.

« Action martinets » au Lycée cantonal

En 1989, lors de la rénovation de l'aile centrale du bâtiment du Lycée et notamment du toit, une action a été lancée par la SSNPP dans le but d'offrir des sites de remplacements aux martinets qui occupaient les vieilles corniches percées de multiples trous. C'est ainsi que, le 4 mars 1989, avec l'accord du Service cantonal des constructions, quarante-cinq nichoirs à martinets ont été installés sur trois côtés du bâtiment central du Lycée cantonal (photos 1 à 5). Il aura évidemment fallu attendre quelques années pour voir ces nouveaux «logements» bien occupés par des martinets. Les

moineaux domestiques *Passer domesticus* et les rouges-queues noirs *Phoenicurus ochruros* se sont montrés plus rapides; en 1990, ils occupaient déjà certains nichoirs.

Aujourd'hui, nous pouvons être ravis d'observer que la majorité d'entre eux sont habités par l'espèce à laquelle on les destinait et que la colonie de martinets noirs paraît bien se maintenir sur ce site.

Les illustrations ci-après (photos 2 à 5) montrent l'opération délicate d'installation de nichoirs, réalisée grâce aux échafaudages mis en place pour la restauration du bâtiment.

En 2003/04, cinq nichoirs sont posés au nouveau Pavillon de biologie, au chemin des Chenevières.



Photo 2.
Pose de nichoirs pour martinets noirs (façade sud de l'aile centrale du bâtiment du Lycée cantonal).
Avec Michel Rebetez, à gauche et Simon Lovis, à droite (Photo: Philippe Bassin).



Photo 3.
Nichoirs installés sur la façade sud de l'aile centrale du Lycée cantonal (Photo: Philippe Bassin).



Photo 4.
Nichoirs installés sur la façade est de l'aile centrale du bâtiment du Lycée cantonal (Photo: Philippe Bassin).

Projet « martinets » de la tour du Séminaire

En 2006, dans le cadre de l'extension du Lycée cantonal qui manquait de locaux, le bâtiment du Séminaire est acheté par le canton à la commune de Porrentruy et un projet de rénovation est lancé.

Michel Juillard, alors député, intervient au Parlement. Il demande que l'on tienne compte de l'existence de la colonie de martinets noirs du Séminaire dans l'établissement des plans de la rénovation et que l'on réserve un montant destiné à l'aménagement de sites de nidification de remplacement pour ces oiseaux.



Photo 5.
Les intervenants :
Michel Rebetez,
à gauche, Joseph
Chalverat, à droite,
et Simon Lovis en
arrière-plan (Photo:
Philippe Bassin).

En octobre 2006, un projet «martinet» est conçu par les professeurs de biologie du Lycée. Paul Monnerat, aidé par Alain Georgy, grand connaisseur de cette espèce, propose d'aménager des nichoirs dans les combles de la tour du Séminaire, entre l'avant-toit et le mur. Sur proposition de Michel Juillard, qui siège à la Commission de l'Environnement et de l'Équipement du Parlement cantonal (CEE), et avec l'appui du ministre Laurent Schaffter, chef du Département de l'Environnement et de l'Équipement et des autres membres de la CEE, le concept est accepté et un crédit «martinets» est réservé, pour ce projet, dans le devis général. Trois autres



Photo 6. Caisse en bois compartimentée en quatre nichoirs installée sous la toiture de la tour du Séminaire (Photo: Fanny Eichenberger).

personnes vont contribuer à la mise en place des sites artificiels: Jean-Marie Gisiger, le constructeur des nichoirs, Michel Hofstettler, le responsable des travaux et Mario Marinello, l'architecte du Service des constructions en charge du dossier. Les travaux de rénovation débutent en 2007.

Il faudra attendre l'hiver 2009-2010, avec l'insistance de Michel Juillard et de Paul Monnerat, pour que vingt-sept nichoirs de trois à cinq loges soient enfin installés sous le toit de la tour du Séminaire, offrant une soixantaine de nouvelles possibilités d'habitat pour les martinets noirs (photo 6).

Parallèlement, grâce à l'intervention des ornithologues, les anfractuosités les plus favorables présentes dans le mur en pierres de taille de la tour ont été maintenues telles quelles. Même si ces nouveaux emplacements n'ont pas encore été occupés en 2011, ils offrent à la colonie de martinets noirs de la tour du Séminaire un avenir plus serein et prometteur.

Généralités sur les martinets noirs

Particularités

Le martinet noir se distingue facilement des autres oiseaux (Frédéric, 1994). Il a un plumage très foncé (brun-noir) et une gorge blanchâtre (photo 7). Ses ailes sont longues et pointues et sa queue fourchue. La longueur moyenne d'un martinet noir est de 16 cm et son envergure varie de



Photo 7. Portrait d'un martinet noir (Source: les animaux007.skyrock.com)

42 à 48 cm. Il pèse généralement entre 31 et 56 g. Son espérance de vie moyenne est de 4,7 ans avec un âge maximum de vingt et un ans.

Les cris des martinets noirs sont typiques ; particulièrement stridents, ils sont une sorte de « srriirr » bien reconnaissable qui anime nos villes et villages de mai à début août.

Vols et migrations

Le martinet noir a une morphologie très bien adaptée à la vie aérienne : de longues ailes étroites en faucilles et de courtes pattes pour un aérodynamisme parfait (Burkhardt et Schmid, 2001). Il est aisé de le constater en observant son vol très habile et ses incroyables acrobaties aériennes ; il est bien l'as de la voltige. Il nous le prouve bien lorsque l'on sait qu'un martinet noir passe quasi toute son existence dans les airs. Excepté lors de la nidification, il ne se pose jamais. En vol, il capture ses proies (insectes), s'accouple, se nettoie, boit (en volant juste à la surface d'un plan d'eau) et récupère du matériel pour le nid.

Un autre phénomène impressionnant se découvre au crépuscule. Le martinet noir prend de l'altitude (jusqu'à trois mille mètres), diminue sa vitesse et décrit de larges courbes dans le ciel. C'est ainsi qu'il dort ! Il passe la nuit en « pilotage automatique », un vol économique mi-plané, mi-battu. Un jeune martinet, dès son envol du nid, peut passer deux ans dans les airs sans jamais se poser, jusqu'au moment des premières tentatives de nidification.

Le martinet noir est un des oiseaux qui a le vol battu le plus rapide de la planète : il peut atteindre la vitesse de 180 km/h à raison de sept battements

d'ailes par seconde (Schmid, 1995). Il peut vivre jusqu'à vingt ans et, s'il atteint cet âge honorable, il aura parcouru cinq fois la distance Terre-Lune aller et retour. En effet, les martinets noirs effectuent aussi de très longs vols migratoires. Ces derniers sont diurnes ou nocturnes et les déplacements peuvent se réaliser à plus de 3500 m d'altitude. Le martinet noir figure parmi les champions des migrations les plus lointaines avec une distance parcourue d'environ 8000 km pour un aller simple course.

Il arrive chez nous généralement entre fin avril et début mai. Son départ pour le sud de l'Equateur (Afrique australe) est fixé à début août.

En octobre 2010, lors d'un voyage au Sénégal, en pleine ville de Dakar, dans la cohue et le bruit, j'ai eu l'agréable surprise d'entendre un cri strident désormais familier. Je lève les yeux et découvre quelques martinets, joueurs et intrépides, probablement en escale à cet endroit avant d'arriver sur le lieu d'hivernage. Cette rencontre m'a confirmé les incroyables capacités migratoires de ces petits oiseaux.

Le martinet a tout de même une faiblesse. S'il domine le ciel à la perfection, il n'en est pas de même lorsqu'il est à terre. En effet, ses courtes pattes constituent un handicap majeur au sol et ne lui permettent que de s'accrocher à des parois verticales. Pour prendre son envol, le martinet noir doit donc généralement s'élancer d'un support en hauteur. C'est d'ailleurs de la brièveté de ses pattes qu'il tire son double nom latin d'*Apus apus*, du grec *apous* signifiant « qui n'a pas de pieds » (Frédéric, 1994).

Habitat

Le martinet noir établit le plus souvent son nid dans les petites cavités des bâtiments (Scholl, 2005). Il se loge dans la toiture, dans les fentes, fissures et trous de vieux murs. Chaque année, il revient au même site de nidification si l'endroit était approprié. Il est menacé par les rénovations, transformations et démolitions : combler les failles et petites ouvertures d'une façade revient à en chasser les martinets. C'est pour cette raison qu'en Suisse de nombreux nichoirs ont été installés sur des bâtiments divers, préservant ainsi l'effectif des populations de martinets noirs.

S'ils colonisent aujourd'hui nos villes, c'est parce que les parois des maisons rappellent leur milieu d'origine : les falaises ou les troncs de grands arbres morts et secs avec des trous de pics (comme en forêt primaire de Bialowieza en Pologne).

Lors d'un voyage au Portugal en 2010, Philippe Bassin a eu la chance d'observer des martinets nicher dans des falaises du bord de mer. C'est pour cette raison que les marins portugais les appellent « Hirondelles de mer ». En Europe centrale, leur adaptation au milieu urbain est telle que,

de nos jours, voir un martinet noir nicher en falaise ou dans un arbre n'est pas du tout habituel.

Nidification

La maturité sexuelle du martinet noir est plutôt tardive pour un oiseau de taille modeste. Elle est comparable à celle de grands rapaces. La plupart des petits passereaux se reproduisent l'année qui suit leur naissance. La longévité de l'oiseau pourrait expliquer la période de fécondité du martinet noir qui s'échelonne en général de cinq à vingt ans.

L'oiseau pond généralement de deux à trois œufs blanc mat à un intervalle de deux à trois jours (Schmid, 2005). La période de ponte n'a lieu qu'une fois par année mais une ponte de remplacement est possible en cas d'échec en début de couvaison. Les œufs sont couvés quatorze à vingt jours par le couple. Le poussin, à sa naissance, est nu. Il est nourri d'insectes régurgités par ses parents.

C'est âgé de quarante-deux à quarante-cinq jours qu'il prend son envol et devient, dès lors, indépendant.

Matériel et méthode

Au printemps et en été 2010, dans le cadre de mon travail de maturité, j'ai observé les bâtiments suivants qui abritaient des martinets noirs en période de nidification :

- la tour du Séminaire de Porrentruy, tour de pierres de taille faisant aujourd'hui partie du Lycée cantonal. Construite en 1614, en blocs de calcaire, elle présente de gros trous et fissures prisés par les martinets noirs lors de l'établissement de leur nid.
- le Lycée cantonal de Porrentruy qui héberge quarante-cinq nichoirs installés sous les corniches du bâtiment central et de petites anfractuosités subsistant sous certaines toitures.

Dès le mois de mai, mais surtout du 8 juin au 14 juillet, je me suis rendue une fois par semaine de 8h à 9h30 ou de 17h à 18h30 à proximité de la tour du Séminaire et de l'aile centrale du bâtiment du Lycée cantonal de Porrentruy afin de recenser les nids occupés par des martinets noirs. Cette étude est essentiellement un travail de localisation d'emplacements de nidification. Le matériel spécifique utilisé lors des observations se résume essentiellement à un appareil de photographies numériques et un carnet de notes. L'utilisation de jumelles est restée occasionnelle, car il est plus facile de suivre les acrobaties aériennes de cet oiseau à l'œil nu. J'ai réalisé trois

photographies sous trois angles différents de la tour du Séminaire pour localiser les nids (photos 8, 9 et 10) et deux autres photographies des différents nichoirs de l'aile centrale du bâtiment du Lycée (photos 11 et 12). J'ai ciblé mes observations sur les corniches ouest et sud, délaissant le côté est.

La méthodologie adoptée est la suivante ; pour procéder à la localisation des nids, je me suis postée aux points de vue correspondant à la prise des photographies. J'ai observé dans quels nichoirs du Lycée ou dans quelles fentes de la tour du Séminaire les martinets noirs entraient ou sortaient. J'ai ensuite noté ces différents sites de nidification sur mes photographies. La durée d'observation, par zone, c'est-à-dire par photographie, s'étend de trente à soixante minutes. Les observations à l'œil nu permettent d'avoir un large champ de vision, idéal pour repérer l'arrivée des volatiles. Les cris émis par ces derniers lorsqu'ils arrivent sur le site sont également précieux. Il faut être très attentif car ces oiseaux sont extrêmement vifs et rapides !

Résultats

Pour illustrer et dénombrer les sites de nids, j'utilise les cinq photographies réalisées lors de mes observations (photos 8 à 12) sur lesquelles j'ai entouré en rouge les emplacements occupés par des martinets noirs.

La photo 8 montre le côté nord de la tour du Séminaire où deux nids ont été localisés.

La photo 9 illustre la façade ouest de la tour du Séminaire, la préférée, étant donné les vingt-trois emplacements de nids recensés.

La photo 10 présente le côté est de la tour du Séminaire. Ici, aucun nid de martinets noirs n'a été trouvé. Cependant, cette paroi est occupée par d'autres espèces d'oiseaux : la sittelle torchepot *Sitta europea*, la mésange bleue *Parus caeruleus* ou encore la bergeronnette grise *Motacilla alba*.

La photo 11 présente la corniche du toit située du côté ouest de l'aile centrale du bâtiment du Lycée cantonal où neuf nichoirs habités sur quatorze ont été repérés.

La photo 12 montre la toiture et la façade sud de l'aile centrale du Lycée cantonal ; j'y ai observé six nichoirs occupés sur onze.

Le tableau 1 permet de découvrir l'ensemble des quarante sites de nidification recensés dans deux bâtiments du Lycée cantonal : vingt-cinq sont situés dans les petites anfractuosités de la tour du Séminaire et quinze dans les nichoirs.

Le travail que j'ai réalisé n'est pas exhaustif. La corniche côté est de la toiture de l'aile centrale du bâtiment du Lycée, portant sur le jardin botanique, comporte vingt nichoirs pour martinets noirs qui n'ont pas été

observés par mes soins par manque de temps. Cependant, les deux tiers sont occupés, selon les observations des employés du jardin botanique (Gérald Burri, comm. pers.). De plus, quelques couples habitent des petites «niches» non colmatées dans certaines corniches et parfois sous les vieilles tuiles, notamment en dessus de la salle D8, côté ouest du bâtiment principal (Philippe Bassin, comm. pers.).



Photo 8. Façade nord de la tour du Séminaire de Porrentruy, avec, entourés en orange, les deux emplacements de nids de martinets noirs (Photo: Fanny Eichenberger).



Photo 9. Façade ouest de la tour du Séminaire de Porrentruy, avec, entourés en orange, les vingt-trois emplacements de nids de martinets noirs (Photo: Fanny Eichenberger).



Photo 10. Façade est de la tour du Séminaire de Porrentruy ; aucun nid de martinets noirs n'a été observé (Photo: Fanny Eichenberger).



Photo 11. Façade ouest de l'aile centrale du bâtiment du Lycée cantonal de Porrentruy, avec, entourés en orange, neuf nichoirs sur quatorze (A, B, C, D, F, H, I, J et K) occupés par des martinets noirs (Photo: Fanny Eichenberger).



Photo 12. Façade sud de l'aile centrale du bâtiment du Lycée cantonal de Porrentruy, avec, entourés en orange, six nichoirs sur onze (E, G, M, N, et O) occupés par des martinets noirs (Photo: Fanny Eichenberger).

Partie de bâtiment observée	Nombre de sites de nidification recensés	Désignation des nids
Tour du Séminaire façade nord	2	9 ; 11
Tour du Séminaire façade ouest	23	1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 7 ; 8 ; 10 ; 12 ; 13 ; 14 ; 15 ; 16 ; 17 ; 18 ; 19 ; 20 ; 21 ; 22 ; 23 ; 24 ; 25
Tour du Séminaire façade est	0	-
Bâtiment du Lycée aile centrale ouest	9	A ; B ; C ; D ; F ; H ; I ; J ; K
Bâtiment du Lycée aile centrale sud	6	E ; G ; L ; M ; N ; O
TOTAL	40	

Tableau 1. Récapitulation du nombre de sites de nidification recensés par partie de bâtiment observée. Les chiffres correspondent aux anfractuosités et les lettres aux nichoirs.

Discussion

Au vu de mes observations (tableau 1) et des informations collectées, on peut estimer à au moins soixante le nombre des couples installés dans les bâtiments du Lycée. Cependant, tous n'ont pas forcément de progéniture, des jeunes couples fréquentent régulièrement des cavités sans élever de jeunes (Genton, 2010).

Lors de mes observations, j'ai été quelque peu surprise de constater que le côté est de la tour du Séminaire ne présentait aucun site de nidification de martinets noirs. L'emplacement est plutôt dégagé; aucun obstacle ne gêne véritablement les entrées et sorties des oiseaux. De plus, cette paroi s'ouvre sur une cour sans trafic automobile. L'emplacement est plus tranquille que la façade ouest qui, elle, porte sur la route. Cependant, aucun nid occupé par des martinets noirs n'a été observé. Cette désertion est sûrement due au meilleur état de la paroi. On y constate nettement moins de fissures et cavités et par conséquent beaucoup moins d'endroits propices à la nidification. Ce phénomène illustre parfaitement qu'un des pires ennemis des martinets noirs est l'homme et ses rénovations «propres en ordre», comme à l'église Saint-Pierre de Porrentruy : après la rénovation du clocher, la colonie de martinets noirs qui l'habitait a totalement disparu.

Importance de la colonie du Lycée cantonal

La colonie du Lycée cantonal est importante. Quarante sites occupés ont pu y être recensés et nous pouvons estimer que l'effectif total s'élève à une soixantaine de couples. Ce qui la rend particulièrement intéressante et hors du commun est que plus de vingt-cinq nids sont localisés dans la vieille tour et quinze dans le bâtiment adjacent. Il est rare aujourd'hui qu'en pleine ville un si grand nombre de martinets noirs puisse nicher dans un même complexe.

La tour du Séminaire est un bâtiment exceptionnel du point de vue du patrimoine bâti mais aussi pour les vingt-cinq couples de martinets noirs qui nichent sans aménagement particulier à cet endroit. Les nouveaux nichoirs, installés en 2010, n'ont pas été utilisés en 2011. Cela est normal car, d'habitude, quand les emplacements habituels ne sont pas tous colmatés, les martinets mettent plusieurs années avant de coloniser les nouveaux sites. Aujourd'hui, si de nouvelles interventions humaines défavorables peuvent être évitées, la tour du Séminaire offre, en pleine ville de Porrentruy, une grande capacité d'accueil pour les martinets noirs. Cela fait d'elle un endroit exceptionnel qu'il faudra maintenir en tenant compte de ses occupants.

Un comportement observé : celui des « agrippeurs »

Lors de mes observations sur le terrain, j'ai souvent remarqué que certains martinets noirs s'agrippaient aux nichoirs, face aux ouvertures puis repartaient immédiatement, sans jamais y entrer.

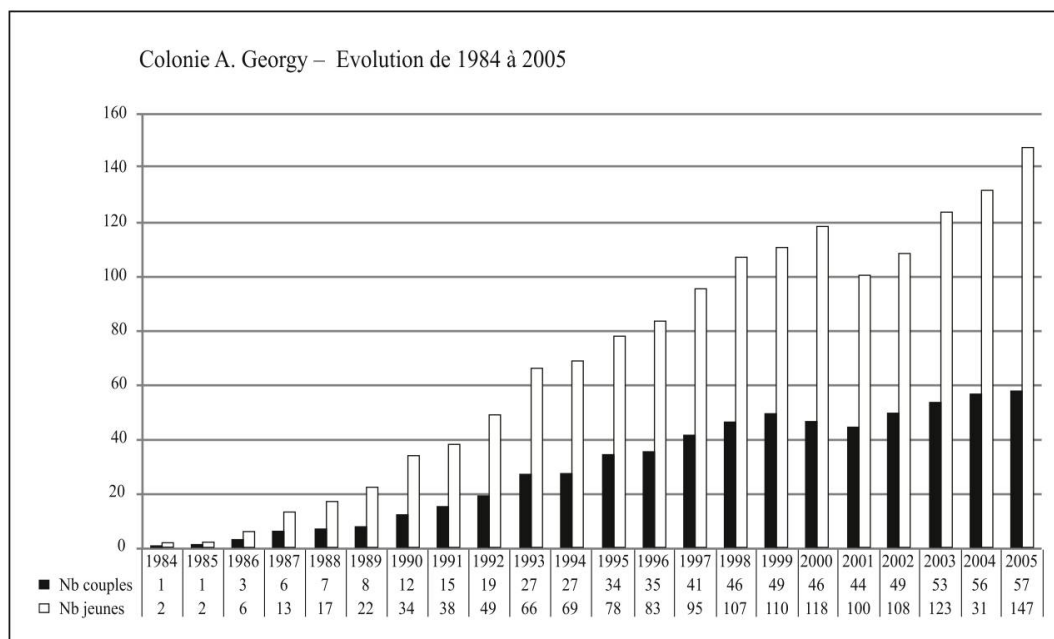
Genton (2010) donne une explication à ce comportement. Il s'agit d'imatures de quatre ou éventuellement cinq ans appelés « pré-nicheurs ». Ceux-ci font véritablement une pré-sélection de leur future cavité de nidification. Par des « accrochages » successifs et répétitifs aux parois des nichoirs ou des murs, ces jeunes curieux peuvent déterminer si la cavité est déjà occupée et s'il faut en chercher une autre. Après ces premières prospections, les années suivantes, ils choisissent véritablement un site et ébauchent un nid. Les jeunes oiseaux peuvent même exceptionnellement pondre avant l'âge adulte, mais généralement sans suite car les œufs, probablement stériles, n'arrivent pas à éclosion.

Préserver ou développer une colonie de martinets noirs

Selon la Station ornithologique suisse de Sempach, depuis plusieurs années, les martinets noirs connaissent en Suisse une régulière et légère diminution des effectifs. Ceci n'est certainement pas dû aux intempéries car les pertes sont, le plus souvent, compensées lors de la reproduction. C'est bel et bien l'Homme qui est généralement au cœur de ce phénomène. Les martinets noirs sont menacés de plein fouet par les travaux de démolition ou rénovation des bâtiments qui détruisent ainsi leurs sites de nidification. La diminution des insectes et les perturbations climatiques en Europe et en Afrique peuvent aussi être à l'origine de cette érosion des populations.

Il n'existe pas de solution miracle à ce fléau. On ne peut pas éviter la modernisation, mais la pose de nichoirs à martinets a déjà fait ses preuves et elle se montre salutaire. Les résultats sont impressionnants.

Il suffit de respecter les quelques critères de construction tels que la taille de l'aire de nidification dans la boîte en bois ou le diamètre du trou d'accès et le tour est joué ! Le résultat est quasi certain. On y rencontrera probablement des martinets noirs dans les années qui suivent la pose des nichoirs.



Graphique 1. Sans aucun occupant en 1980, Alain Georgy a su faire naître une colonie de martinets noirs sous le toit de sa maison à Glovelier. En posant toujours plus de nichoirs, il voit année après année la population d’oiseaux en quasi constante augmentation.

Alain Georgy en a fait l’expérience à Glovelier (graphique 1). En 1980, ce passionné d’oiseaux pose les premiers nichoirs à martinets sur sa maison. C’est seulement quatre ans plus tard qu’arrivera le premier couple nicheur (Alain Georgy, comm. pers.). Dès lors, il construit et pose d’autres nichoirs sur son habitation, divers bâtiments et lieux publics (le Pont du Bez, le hangar Hertzeisen et la remise Gisiger à Glovelier) ou encore l’école de Crémines et la gare CFF de Malleray-Bévilard,... Aujourd’hui, tous ces immeubles ou infrastructures abritent de magnifiques colonies de martinets noirs.

On peut donc en conclure que la présence et la santé d’une colonie dépendent de la disponibilité des sites de nidification, donc «d’endroits propices à l’établissement de nids». L’abondance des martinets noirs et la capacité d’accueil d’un site bâti sont logiquement étroitement liées. Ce qui signifie qu’augmenter les possibilités de nicher (pose de nichoirs supplémentaires par exemple) entraînera inévitablement une certaine hausse du nombre de ces volatiles dans la colonie existante. Toutefois, sur le long terme, les facteurs climatiques et trophiques notamment vont de toute façon limiter la population.

Conclusion

Par l'étude que j'ai menée, j'apporte la preuve qu'une importante colonie de martinets noirs réside au Lycée cantonal et sur la tour du Séminaire à Porrentruy. Je peux affirmer que c'est grâce à différentes actions menées par des passionnés sensibles à la cause de ces oiseaux qu'ils sont encore aussi nombreux aujourd'hui. Les conditions d'accueil des martinets noirs ont su être préservées lors de la rénovation de ces édifices. Ces passereaux ne peuvent survivre à la modernisation architecturale sans l'aide de l'Homme. Ce dernier a donc une responsabilité importante dans la pérennité de cette espèce.

Plutôt sceptique au départ quant au véritable intérêt du travail que j'allais mener, je n'avais aucune connaissance de ces volatiles et j'étais loin de m'imaginer que de si petits oiseaux pouvaient être porteurs d'une si grande richesse patrimoniale. Aujourd'hui mon regard a profondément changé. Je sens l'envie de participer, dans la mesure de mes possibilités, à la protection et à la défense de cette cause. De plus, confortée par les résultats obtenus dans mon travail et intéressée à tenter l'expérience, j'ai le projet, avec l'aide d'Alain Georgy, de poser, d'ici peu, un ou plusieurs nichoirs à mon domicile à Porrentruy. Peut-être est-ce le départ d'une nouvelle colonie dans cette magnifique cité et d'une prochaine étude ?

Remerciements

J'adresse mes sincères remerciements à M. Philippe Bassin, professeur de biologie au Lycée cantonal qui m'a suivie et orientée tout au long de mon travail de maturité, à M. Alain Georgy, passionné d'oiseaux, pour les judicieux renseignements et suggestions apportés, à M. Paul Monnerat pour la mise à disposition du dossier «Projet martinets» ainsi que pour la visite des nouveaux nichoirs de la tour du Séminaire et à M. Michel Juillard qui m'a donné des informations concernant ses démarches au niveau parlementaire.

A tous quatre, j'exprime ma gratitude pour leur disponibilité, les captivantes expériences et l'amour de la nature qu'ils ont su me faire partager.

Fanny Eichenberger est née en 1993 à Porrentruy dans le Canton du Jura. Après l'obtention d'une maturité gymnasiale en latin et biologie au Lycée cantonal, elle étudie actuellement les lettres à l'Université de Neuchâtel. Son travail de maturité sur les martinets noirs, grands migrants, lui a permis d'allier deux passions: son environnement proche et la terre africaine.

BIBLIOGRAPHIE

- BURKHARDT, M. & H. SCHMID (2001): Oiseaux en Suisse. Station ornithologique suisse de Sempach.
- FREDERIC, L. (1994): Le martinet noir. Eveil Editeur
- GENTON, B. (2010): «Chronologie comportementale du martinet noir (*Apus apus*) sur un site de reproduction», in Nos Oiseaux. Revue de la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux, N° 502.
- SCHMID, H. (1995): Hirondelles et martinets. Station ornithologique suisse de Sempach.
- SCHOLL, I. (2005): Sites de nidification pour les martinets noirs et à ventre blanc. Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse & Station ornithologique suisse de Sempach.